

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil D'Administration  
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale  
du Pays de l'Aigle**

**Séance du 02 décembre 2024.**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
de l'ORNE

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b>En EXERCICE</b>	<b>20</b>
<b>PRESENTS</b>	<b>11</b>
<b>VOTANTS</b>	<b>15</b>

**DATE DE LA  
CONVOCATION**

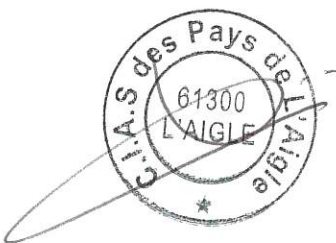
25/11/2024

**OBJET**

**Aides exceptionnelles.**

Acte reçu en préfecture le  
**11 décembre 2024**  
Publié en ligne le  
**12 décembre 2024**  
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,  
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-quatre, le deux décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du vingt-cinq novembre se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

**Etaient présents :** Alain BOUVIER, Isabelle CLOUCHÉ, Hugo DUPONT, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Sylvie MOLERO, Sophie THERY.

**Pouvoirs :** Sylvie CHAUVEL-TREPIER donne pouvoir à Paule KLYMKO.  
Fleur GOSSELIN donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE.  
Nadine PICHON donne pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ.  
Delphine PRIEUR donne pouvoir à Elisabeth JOSSET.

**Absents excusés :** Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Camille DAEL, Paule GOUIN, Fleur GOSSELIN, Nadine PICHON, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER.

**Absents :** Christophe PAPILLON, Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée qu'une aide financière a été accordée par la Commission Restreinte, depuis le 21 mars 2024, pour un montant global de 2167,34 €, soit quinze demandes au total.

Considérant la nécessité d'octroyer cette aide aux personnes indiquées sur le tableau ci-dessous, du fait de leur situation,

**Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessus.
- **DIT** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.

**VOTE : UNANIMITE**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

<b>DEMANDEUR</b>	<b>VILLE</b>	<b>NATURE DE L'AIDE</b>	<b>DEMANDE</b>	<b>ACCORDEE</b>
Famille A	L'Aigle	Facture d'électricité	130 €	<b>ACCORD 130 €</b>
Famille B	Saint Michel Tuboeuf	Facture d'électricité	150 €	<b>ACCORD 150 €</b>
Famille C	Aube	Facture d'électricité	150 €	<b>ACCORD 150 €</b>
Famille D	L'Aigle	Facture nettoyage de logement	150 €	<b>ACCORD 150 €</b>
Famille E	Rai	Facture assurance véhicule	137,34 €	<b>ACCORD 137,34 €</b>
Famille F	Aube	Facture mécanicien	150 €	<b>ACCORD 150 €</b>
Famille G	L'Aigle	Facture nettoyage logement	150 €	<b>ACCORD 150 €</b>
Famille H	L'Aigle	Facture de déménagement	150 €	<b>ACCORD 150 €</b>
Famille I	L'Aigle	Facture mobilier	150 €	<b>ACCORD 150 €</b>
Famille J	L'Aigle	Facture de gaz	150 €	<b>ACCORD 150 €</b>
Famille K	L'Aigle	Facture d'emménagement	120 €	<b>ACCORD 120 €</b>
Famille L	L'Aigle	Facture de mobilier	130 €	<b>ACCORD 130 €</b>
Famille M	Ecorcei	Facture d'électricité	150 €	<b>ACCORD 150 €</b>
Famille N	La Ferté en Ouche	Facture d'eau	150 €	<b>ACCORD 150 €</b>
Famille O	L'Aigle	Facture électroménager	150 €	<b>ACCORD 150 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
061-200072387-20241202-2024-12-02-37-AI  
Date de télétransmission : 11/12/2024  
Date de réception préfecture : 11/12/2024